

LES MONSTRES

Gilles de Rais – La confession de l'ogre
Marquis de Sade – Les infortunes du vice
Landru – Fatal fiancé

Présenté par Bernard Michal

Avec la collaboration de :
Edmond Bergheud, Solange Lemonnier,
Ivan de Limur, Claude-Paul Pajard.

© Les Amis de l'Histoire – Crémille S.A., 1968.
© 2014, Editions Omnibus pour la présente édition.

ISBN : 978-2-258-11398-5 N° éditeur : 815
ISSN : 2271-9733

Dépôt légal : octobre 2014

Omnibus | un département **place des éditeurs**

place
des
éditeurs

Sommaire

| | |
|--|-----|
| <i>Avant-propos</i> | I |
| Gilles de Rais – La confession de l’ogre | 7 |
| <i>Compagnon de Jeanne d’Arc</i> | 9 |
| <i>L’excommunication</i> | 23 |
| <i>Une hallucinante confession</i> | 35 |
| <i>La prière d’un peuple</i> | 52 |
| Marquis de Sade – Les infortunes du vice | 61 |
| <i>L’affaire de Marseille</i> | 63 |
| « <i>Débauche et libertinage outré</i> » | 92 |
| <i>De la Bastille à Charenton</i> | 114 |
| Landru – Fatal fiancé | 137 |
| <i>L’exécution</i> | 139 |
| <i>283 femmes</i> | 144 |
| <i>La période Vernouillet</i> | 171 |
| <i>Le sire de Gambais</i> | 183 |
| <i>Bibliographie</i> | 203 |

Avant-propos

Barbe-bleue hante notre imaginaire. De siècle en siècle, il poursuit les jeunes filles naïves, plus terrifiant encore depuis que, rebaptisé serial killer, il a quitté les contes pour envahir la fiction adulte. A-t-il jamais eu une réalité ?

Gilles de Rais, Sade, Landru... trois noms qui établissent un lien entre l'Histoire et le fantasme, trois noms qui associent le sexe à la mort. Gilles de Rais et Landru parce qu'ils furent accusés par la justice de meurtres innombrables, Sade parce qu'il a voué sa plume et donné son nom aux plus extrêmes des crimes symboliques. Ces hommes, chacun bien de son époque, ont laissé dans les archives judiciaires des traces multiples – multiples mais parfois difficiles à interpréter au point qu'il se trouve encore des avocats, parmi lesquels de grands écrivains, pour tenter de les innocenter, comme si leurs procès ne pouvaient jamais se terminer. De fait : celui qui tente de quitter le territoire de l'imaginaire horrifique pour pénétrer dans celui de la connaissance doit se faire détective : dans le cas de Gilles de Rais, il a entre les mains une confession mais pas de cadavres ; dans le cas de Landru, une multiplicité d'indices mais pas d'aveux ; dans le cas de Sade, des récits épouvantables mais des forfaits avérés minimes.

« Ça, c'est mon petit bagage » disait Landru à son avocat qui, au seuil de la guillotine, lui demandait s'il s'était coupable. Un petit bagage qui contient une part immense de notre inconscient collectif. C'est pourquoi il est aussi passionnant et aussi fécond de refaire les enquêtes à travers ces trois procès hors du commun.

GILLES DE RAIS

La confession de l'ogre

COMPAGNON DE JEANNE D'ARC

Donné à Nantes, le 29 juillet 1440,

« ... Ayant appris entre autres choses, comme étant pour nous certain, que noble homme, messire Gilles de Rais, chevalier, seigneur dudit lieu et baron, notre sujet et notre justiciable, avec certains de ses complices, avait égorgé, tué et massacré de façon odieuse, plusieurs jeunes garçons innocents, qu'il avait pratiqué avec ces enfants la luxure contre nature et le vice de sodomie, souvent fait et fait faire l'horrible évocation des démons, avait sacrifié à ceux-ci et fait des pactes avec eux, et perpétré d'autres crimes énormes dans la limite de notre juridiction...

Pour la première fois, ce jour-là, les crimes ignobles reprochés à Gilles de Rais ne sont plus seulement des mots d'effroi chuchotés dans la campagne misérable du bas pays breton. Pour la première fois, un homme aussi puissant que Jean de Malestroit, évêque de Nantes et chancelier de Bretagne, les dénonce par lettres patentes et leur donne un nom : luxure contre nature, sodomie, sorcellerie.

Mais ce n'est pas encore l'heure pour l'héritier de l'une des plus grandes familles françaises de comparaître devant ses juges. Ces lettres restent secrètes et Gilles, enfoncé dans ses crimes, financièrement aux abois, en proie à une folie de plus en plus dévorante, peut encore croire à l'impossible. Avec l'aide du diable et de ses alchimistes, il va découvrir le secret de la pierre philosophale, il va fabriquer de l'or...

C'est lui-même, pourtant, qui a provoqué sa chute. Trois mois plus tôt, par orgueil ou par bêtise, il a défié à la fois l'autorité religieuse et l'autorité ducale bretonne. Il a donné un prétexte à ses ennemis.

Le 15 mai 1440, Gilles de Rais, maréchal de France, entouré d'une compagnie de soixante hommes, est en embuscade dans les bois de Saint-Etienne-de-Mer-Morte. Il est décidé à se venger de Geoffroy Le Ferron, trésorier de Bretagne, à qui il a vendu la châellenie mais que celui-ci a « oublié » de payer.

Geoffroy est absent et la forteresse est confiée à la garde de Jean Le Ferron, son frère. Clerc tonsuré, il écoute la messe, dans l'église de la petite ville, tandis que Gilles s'impatiente dans les fourrés.

Soudain, n'y tenant plus, Gilles, en armes, se précipite dans l'église, interrompt le service religieux et s'écrie en saisissant Jean Le Ferron par le collet :

« Ah, ribaud ! tu as battu mes hommes et leur as fait extorsion !

» Suis-moi ou je te tuerai tout mort ! »

Et, perdant toute prudence, Gilles oblige Jean Le Ferron à lui restituer le château, occupe les lieux et envoie son prisonnier au cachot.

Le duc de Bretagne, Jean V, est rapidement informé de l'esclandre. Il saisit l'occasion de mettre un terme aux excès et à l'insoumission de son vassal et le condamne à payer une amende de cinquante mille écus d'or, somme que Gilles est incapable de fournir. En même temps, Jean de Malestroit déclenche une enquête secrète sur les activités de Gilles.

Le 13 septembre 1440, un mois et demi après la rédaction des lettres de Jean de Malestroit, Gilles est cité à comparaître devant le tribunal ecclésiastique de Nantes.

Le 15 septembre au matin, Robin Guillaumet, notaire public du diocèse de Nantes et Jean Labbé, capitaine d'armes, à la tête d'une petite troupe, se présentent devant les murailles de Machecoul, citadelle imprenable si Gilles de Rais décide de ne pas se soumettre.

Jean Labbé fait donner lecture de la citation :

« Nous, Jean Labbé, capitaine d'armes, agissant au nom de Monseigneur Jean V, duc de Bretagne, et Robin Guillaumet,

notaire, agissant au nom de Monseigneur Jean de Malestroit, évêque de Nantes, enjoignons à Gilles, comte de Brienne, seigneur de Laval, de Pouzauges, Tiffauges, Machecoul, Champocé et autres lieux, maréchal de France et lieutenant général de Bretagne, d'avoir à nous donner sur l'heure accès en son château et à se constituer prisonnier entre nos mains pour avoir à répondre devant les juridictions religieuses et civiles de la triple inculpation de sorcellerie, assassinat et sodomie. »

Dans le silence lourd qui s'abat sur Marchecoul résonnent les trompettes rituelles de la sommation.

Que va faire Gilles de Rais ? A-t-il conscience qu'elles annoncent sa mort ? Dans sa folie chaque jour plus totale, comprend-il que, tout grand seigneur qu'il est, la justice des hommes est à sa porte ?

Gilles demeure impassible. Ce n'est pas un homme à jouer avec son destin. Il a toujours tout vécu pleinement, le meilleur comme le pire. Avec une logique implacable, il fait ouvrir les portes de son château.

Avec lui, on arrête ses derniers compagnons : Poitou et Henriet, ses valets ; l'Italien Prelati, son alchimiste-sorcier et Eustache Blanchet, un moine qui s'adonne aussi à la sorcellerie. Sur le chemin de Nantes, seul Henriet donne un signe d'affolement. Il tente de se donner la mort en s'ouvrant la gorge.

Gilles de Rais a trente-quatre ans. Il n'a plus que quelques semaines à vivre. Qui est-il ?

Son destin, bien avant sa naissance, est étrange. Il aurait dû s'appeler Gilles de Laval, puisque tel est le nom de sa famille paternelle. Mais Guy de Laval, son père, n'hésite pas à abandonner le nom de ses ancêtres pour devenir l'héritier d'une riche dame du pays de Rais, Jeanne Chabot, dite Jeanne la Sage. C'est l'arrière-grand-tante de Guy. Elle n'a pas d'enfant et le nom des Rais va s'éteindre avec elle. Elle propose donc au jeune homme de l'adopter. Celui-ci, devant une aussi bonne fortune, fait grand cœur... et devient Guy de Rais.

Ce marché prestement conclu ne fait pourtant pas l'affaire d'un grand seigneur français qui comptait bien augmenter ses

richesses de celles de Jeanne la Sage : son neveu, Jean de Craon. Il vient voir la vieille dame et se plaint amèrement de son ingratitude. N'a-t-il pas deux enfants, Amaury et Marie, qui mieux que Guy de Laval pouvaient assurer la continuité des titres de Rais ? Jeanne Chabot reconnaît ses torts, déshérite Guy et fait son testament en faveur de Jean de Craon. Guy, redevenu de Laval, ne l'entend pas ainsi, attaque le testament et fait un procès au nouvel héritier. Jeanne Chabot, qui n'est pas encore morte, ne sait plus que faire. Le procès traîne en longueur : aucun tribunal n'ose se décider pour l'une ou l'autre de ces deux grandes familles qui, de toute façon, déclarera la guerre à l'autre...

Finalement, Jean de Craon a une idée : puisqu'il s'agit de sauvegarder le patronyme des Rais, pourquoi ne pas marier Marie à Guy ? Il garde l'héritage, mais il s'engage à le transmettre intégralement à sa fille, donc à Guy qui, du coup, redevient de Rais.

Gilles de Rais naît donc, un an plus tard, de cette heureuse combinaison d'héritages. Il voit le jour, à la fin de l'année 1404, dans la tour noire du château de Champtocé. Il sera immensément riche. Par son père, il héritera de la fortune déjà considérable des Laval : Blaison, Chemillé, Fontaine-Milon, Grattecuisse, Ambrières, Saint-Aubin-Fosse-Louvain, Maurières, La Mothe-Achard et autres lieux. Par Jeanne Chabot, de la presque totalité du « pays de Rais », les seigneureries de Machecoul, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Pornic, Prinçay, Vue, l'île de Bouin, etc.

Par sa mère, Marie de Craon, de la fantastique richesse amassée par son astucieux grand-père sur plusieurs provinces : les terres et le château de Bourgneuf-en-Rais et du Loroux-Bottereau en Bretagne ; l'hôtel de La Suze à Nantes et la terre du même nom en Anjou ; Sénéché et La Voulte en Poitou ; Briollay, Champtocé et Ingrandes en Anjou.

En plus de tous ses titres, celui de baron de Rais entraîne la dignité, nullement sous-estimable, de doyen des barons du duché de Bretagne avec de belles armoiries « d'or à la croix de sable ».

Jusqu'à l'âge de onze ans, l'enfance de Gilles de Rais est celle de tout riche petit seigneur de son âge. Des précepteurs lui enseignent le grec et le latin. Il court la campagne avec les enfants du château. Il est violent et coléreux mais aussi studieux à l'étude et adroit dans l'art des armes. Il écoute avec ravissement l'histoire de ses aïeux et surtout celle, si exemplaire, de Du Guesclin, son grand-oncle par les Laval.

Autour de lui, il n'entend parler que de la guerre : celle que se livrent impitoyablement les Anglais et les Français. Souvent, dans la grand-salle du château, il écoute les récits des routiers, qui pour une nuit reçoivent le gîte et le couvert. Ils reviennent de « là-bas », nulle part et partout, et encore sous le coup des pillages, des meurtres, des villages incendiés, ils disent que la violence est pain quotidien.

Mais ils content aussi leurs faits d'armes, leur bravoure et leur fierté de soldats. Pour Gilles, encore dans son jeune âge, la valeur et la gloire ne s'acquièrent que sur les champs de bataille où l'on ne fait pas grand cas de la vie humaine.

N'est-il pas lui-même, de par sa naissance, destiné à la guerre ?

Avec ses parents, il va d'un château à l'autre, au gré des saisons. Partout, sur ses terres immenses dont il est le petit prince choyé et autoritaire, ses « gens », paysans ou serviteurs, le traitent avec respect. Il est le maître. Tout lui est permis.

C'est un enfant orgueilleux au caractère déjà marqué par la passion et l'emportement. Il lui faut une tutelle de fer. Malheureusement, son père Guy de Laval meurt en 1415, au cours d'une partie de chasse à Machecoul. Sa mère disparaît quelques mois plus tard. Voilà Gilles orphelin à onze ans. Il a un frère de deux ans son cadet.

Pour son malheur, il est abandonné entre les mains du pire éducateur qui soit, Jean de Craon, qui se désintéresse complètement de l'héritier puisqu'il a l'héritage. Il confie Gilles à ses serviteurs et lui passe tous ses caprices.

L'enfant, livré à lui-même, fait ce qu'il veut. Sans retenue, il donne libre cours à ses instincts de violence. Sans surveillance, il s'adonne à ce qu'il qualifiera lui-même plus tard « de mauvaises lectures » : parmi les livres richement enluminés de

la bibliothèque du château, il a découvert celui de Suétone qui raconte les cruautés des empereurs romains.

Avec les autres enfants du château, il s'exerce à toutes sortes de jeux brutaux et, peut-être, déjà équivoques. Un jour, sa nourrice, Guillemette la Drapière, le surprend dans sa chambre et ce qu'elle en rapporte au grand-père incite celui-ci, non pas à sévir mais... à le marier.

Un incident arrive à propos pour lui changer les idées : la lutte entre les Penthièvre et les Montfort, qui se disputent le duché de Bretagne, reprend. Jean de Craon, judicieusement, prend parti pour l'actuel du, Jean V, qui est un Montfort, et Gilles fait donc ses premières armes sous leur bannière. Vainqueur, Jean V récompense ses fidèles vassaux et particulièrement Jean de Craon dont les écus sont en grande partie responsables de la victoire.

De retour dans ses terres, tandis que Gilles médite sur l'art de la guerre et de la diplomatie, Jean de Craon part en quête d'une riche demoiselle.

Il ne va pas loin pour la trouver : c'est Catherine de Thouars, la cousine de Gilles. Ses terres sont voisines de celles des Rais-Craon et tout aussi immenses ; elle apporte en mariage Savenay, sur la Loire, Pouzauges, vers la mer, Chabanais et Confolens, Château-Morand, Lombard, Grez-sur-Maine et surtout l'importante place forte de Tiffauges, en Anjou, qui ouvre la marche bretonne.

Elle a seize ans, ce qui rassure Jean de Craon, et de fort jolis yeux bleus, ce que personne ne remarque.

Ce mariage, pourtant, ne peut se faire avec l'accord de l'Eglise qui interdit formellement toute union consanguine. C'est un argument de poids qui n'arrête pas Jean de Craon. L'Eglise ne peut l'autoriser. Soit, mais elle sera bien obligée de l'admettre ! Et comme le père de la jeune fille, Milet de Thouars, a la bonne idée de « mourir à Meaux d'une fièvre chaude », le grand-père intrépide décide d'enlever l'héritière avant qu'il ne soit trop tard.

Gilles de Rais n'y met aucune mauvaise grâce et s'en va faire sa cour à sa cousine. Catherine voit dans l'enlèvement un

moyen bien romantique de prendre époux et se laisse emporter le 22 novembre 1420, par un froid de loup. Ils ont seize ans l'un et l'autre et ne s'embarrassent pas de moralité.

Le grand-père leur fait passer la nuit, seuls, dans un pavillon de chasse isolé et, au matin, la jeune fille compromise est amenée au château.

Emoi dans le pays : il faut que Gilles « répare » l'outrage. Il y consent bien volontiers et, le 30 novembre, un prêtre unit les deux enfants coupables.

Jean de Craon jubile. Le voilà à la tête d'une bien grande fortune qu'il va pouvoir gérer avec efficacité, sinon avec honnêteté.

Mais l'épisode n'est pas clos pour autant. L'évêque d'Angers, Hardouin de Bueil, mis au courant de l'enlèvement et du mariage, ne veut pas laisser un tel crime impuni. Il envoie une sommation à Jean de Craon : le mariage est nul puisqu'il viole l'interdit de l'Eglise sur la parenté.

La parade est vite trouvée : Jean de Craon envoie une ambassade à Rome pour obtenir l'indulgence du Souverain Pontife. Ces deux enfants s'aiment tendrement, plaide-t-il, et leur jeunesse est seule responsable. Le grand-père, pour réparer la faute, est tout prêt à payer une amende, sous forme d'une forte obole, et le pape donne sa bénédiction.

Cependant, comme il faut sauver les apparences, et le respect des lois de l'Eglise, il ordonne que les époux soient séparés et immédiatement remariés.

Gilles de Rais, officiellement et publiquement marié le 24 avril 1422, se dépêche alors d'oublier sa femme. Il préfère manifestement la compagnie des hommes et ne s'en cache pas. Il parcourt ses terres, fait de grandes chasses et passe ses journées à satisfaire ses plaisirs et désirs. Jean de Craon, inquiet devant cette légèreté d'esprit et cette inconséquence, tente de l'associer à ses tractations. Mais Gilles, s'il a hérité de bon nombre de défauts du grand-père, de son intransigeance et surtout de son manque de rigueur morale, ne partage pas son amour du lucre. Peu lui importe d'augmenter ses richesses.